Le monde des djinns

(partie 1 de 2)

De tout temps, l'homme a toujours été profondément fasciné par le surnaturel et le monde invisible. L'existence d'un monde parallèle au nôtre l'a toujours troublé. On fait souvent référence à ce monde parallèle en tant que « monde des esprits » et la plupart des gens s'en font une image particulière. Pour certains, il s'agit des âmes de personnes décédées, qu'ils appellent aussi « fantômes ». Pour d'autres, les esprits représentent soit les forces du bien, soit celles du mal, les deux luttant les unes contre les autres pour exercer leurs pouvoirs sur l'humanité. Ces interprétations, toutefois, relèvent surtout du folklore et de l'imagination.

À l'instar de toutes les religions, l'islam a lui aussi son interprétation sur ce monde invisible, mais c'est lui qui l'explique de la façon la plus claire et logique. Ce que plusieurs perçoivent comme un monde parallèle au nôtre est appelé le monde des djinns, en islam. Ce point de vue de l'islam apporte d'ailleurs de nombreuses réponses aux mystères des temps modernes et anciens. Sans la connaissance de ce monde, les musulmans, comme les non-musulmans, chercheraient à expliquer ces mystères de mille et une façons. Alors qui sont les djinns et que sont-ils, au juste?

Leur existence

Les djinns sont des êtres qui ont été créés avec un libre-arbitre et qui vivent sur terre, dans un monde parallèle à celui des hommes. Le mot « djinn », en arabe, est dérivé du verbe « janna », qui signifie cacher ou dissimuler. Ils sont donc physiquement invisibles aux yeux des hommes, comme leur nom le suggère. Cette invisibilité est l'une des raisons pour lesquelles certaines personnes nient leur existence. Toutefois, l'influence qu'a le monde des djinns sur les hommes suffit pour réfuter les arguments de ceux qui nient l'existence de ces

créatures de Dieu. Le Coran et la sounnah parlent de l'origine des djinns. Dieu dit, dans le Coran :

> **« Nous avons certes créé l'homme d'une argile sonnante, extraite d'une boue malléable. Quant aux djinns, Nous les avions créés, auparavant, d'un feu sans fumée, d'une chaleur ardente. » (Coran 15:26-27)**

Les djinns furent donc créés avant l'homme. Quant à leur origine physique, le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a abondé dans le sens du verset ci-dessus lorsqu'il a dit :

« Les anges furent créés de lumière, tandis que les djinns furent créés d'un feu sans fumée. » (sahih Mouslim)

Par ailleurs, ils sont tenus, comme les humains, d'adorer Dieu et de se conformer à l'islam. Le but de leur création est exactement le même que celui de la création de l'homme, car Dieu dit, dans le Coran :

> **« Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. » (Coran 51:56)**

Les djinns, comme les hommes, peuvent donc être musulmans ou non-musulmans. Toutefois, à cause de leur nature fougueuse, la plupart d'entre eux sont non-musulmans. Tous ces djinns non-musulmans forment une partie de l'armée du plus connu et du plus grand des djinns, c'est-à-dire Satan. Par conséquent, ces djinns mécréants sont aussi appelés diables. Certains djinns sont musulmans, comme ceux qui se convertirent à l'époque du prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui). En effet, un groupe d'entre eux fut séduit par la récitation du Coran et devint musulman. Dans le Coran, Dieu ordonne au Prophète de rapporter cet événement aux gens :

> **« Dis, (ô Mohammed) : « Il m'a été révélé qu'un groupe de djinns a prêté l'oreille à (ce Coran) et a dit : « Nous avons entendu (réciter) une lecture merveilleuse, qui guide vers la droiture. Nous y avons cru et nous n'associerons jamais personne à notre Seigneur. » (Coran 72:1-2)**

Sous plusieurs aspects, les djinns sont très similaires à nous. Ils mangent et boivent, ils se marient, ont des enfants et meurent. Leur durée de vie est cependant beaucoup plus longue que la nôtre. Comme nous, ils connaîtront le Jugement dernier et rendront des comptes à Dieu, le Très-Haut. Ils seront présents, avec les hommes, au Jour du Jugement, et iront soit au Paradis, soit en Enfer.

Leurs habiletés diverses

Ce qui distingue réellement les djinns des êtres humains sont leurs pouvoirs et leurs habiletés diverses. Dieu leur a accordé ces pouvoirs pour les éprouver. S'ils oppriment les autres avec ces pouvoirs, ils devront en rendre compte. Par ailleurs, une meilleure connaissance de leurs pouvoirs peut nous aider à mieux expliquer certains phénomènes mystérieux qui se produisent autour de nous. Un des pouvoirs des djinns est qu'ils arrivent à prendre à peu près n'importe quelle forme physique. Ils peuvent donc nous apparaître sous forme d'humains ou d'animaux, ou d'autres créatures vivantes. Des milliers de personnes à travers le monde ont déjà aperçu des créatures étranges et il n'est pas exagéré de penser qu'elles aient pu être des djinns ayant emprunté une des nombreuses formes physiques de leur répertoire.

La capacité de posséder l'esprit et le corps d'autres créatures fait également partie des pouvoirs des djinns et ils l'ont souvent utilisée au fil des siècles. Cependant, il s'agit d'un acte que Dieu leur a interdit, car prendre possession d'un autre être vivant constitue une grave oppression. Les possessions humaines ont toujours à la fois fasciné et terrifié les hommes. Mais la véritable connaissance de ce phénomène est rare. Au cours des trois dernières décennies, le sujet des possessions a été très commercialisé. Dans les années 70, les gens crurent tout connaître à ce sujet après le visionnement des films L'exorciste et Le bébé de Rosemarie. Comme l'industrie du film était alors très influencée par le christianisme, on ne pouvait espérer acquérir une véritable connaissance du sujet par le simple visionnement de ces films. Car plutôt que d'éduquer les gens sur les possessions par les djinns, ces films eurent plutôt tendance à les terrifier au dernier degré.

Seul l'islam nous apporte une explication satisfaisante à un tel phénomène. Nous savons, en tant que musulmans, que les djinns peuvent posséder les gens pour diverses raisons. Parfois, ils le font parce qu'eux-mêmes ou un membre de leur famille a été accidentellement blessé par un être humain. Il arrive également qu'un djinn tombe en amour avec une personne et décide d'en prendre possession. Mais dans la plupart des cas, les djinns possèdent des gens tout simplement parce qu'ils sont malveillants de nature. C'est pourquoi le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) nous a recommandé de réciter régulièrement le Coran dans nos maisons :

« En vérité, Satan fuit toute maison où l'on récite la sourate al-Baqarah [i.e. la deuxième sourate du Coran]. » (*at-Tirmidhi*)

Si une personne se trouve possédée par un djinn, le nom de Dieu doit être utilisé pour le chasser. Dans ce qui nous a été transmis du Prophète et de ses compagnons, nous retrouvons plusieurs invocations servant à exorciser les djinns et toutes invoquent Dieu afin qu'Il vienne en aide à la personne possédée. Voilà

qui est bien différent des exorcismes des temps modernes, où l'on invoque souvent d'autres entités que Dieu pour tenter de chasser le djinn. Et lorsque le djinn quitte la personne, ils s'imaginent que c'est grâce à leurs incantations. Mais en réalité, il ne s'agit que d'un stratagème, de la part du djinn, car il sait que s'il se conforme aux souhaits de l'exorciste, il a alors réussi à lui faire croire qu'adorer d'autres divinités en dehors de Dieu est une pratique qui lui est profitable. Souvent, le djinn reprend possession de la personne une fois que l'exorciste est parti, car il sait que seules les paroles de Dieu peuvent l'éloigner de façon définitive.

Les animaux peuvent également être possédés par des djinns. Ce faisant, le djinn espère amener les gens à adorer des entités autres que Dieu. La possession d'idoles (telles que celles adorées par les païens) est un de leurs nombreux stratagèmes pour parvenir à cette fin. Il n'y a pas si longtemps, l'histoire d'idoles hindoues buvant du lait a fait le tour du monde. De Mumbai à Londres, en passant par Delhi et la Californie, de nombreuses idoles buvaient prétendument du lait. Ganesh, le dieu-éléphant, Hanuman, le dieu-singe, et même Shiva lingam, l'organe masculin (!), engloutissaient du lait de façon insatiable. De nombreuses personnes naïves y crurent et se précipitèrent pour aller abreuver ces idoles. Cet exploit ne pouvait s'expliquer que par la présence de djinns, dans une de leurs tentatives bien connues d'amener les gens à adorer de fausses divinités.

(partie 2 de 2)

Les activités occultes des djinns

Grâce à leur faculté de voler et à leur invisibilité, les djinns s'adonnent beaucoup aux activités occultes. Le vaudou, la magie noire, les esprits frappeurs, la sorcellerie et les médiums peuvent tous être expliqués par la présence des djinns, tout comme les illusions créées par les magiciens. Parce que les djinns possèdent le pouvoir de traverser de grandes distances en à peine quelques secondes, ils sont d'une valeur inestimable pour les magiciens. En contrepartie de l'aide qu'ils apportent aux magiciens, les djinns leur demandent souvent de les adorer, eux, de même que le diable. Les magiciens prennent donc les djinns et Satan comme divinités à la place de Dieu. De nos jours, il ne fait aucun doute que certaines illusions créées par certains magiciens le sont à l'aide de djinns. Faire disparaître la statue de la Liberté, voler à travers le Grand Canyon et faire émerger un bateau du triangle des Bermudes, voilà des illusions qui ont toutes été créées par le magicien David Copperfield. Aucun homme ne peut faire de telles choses sans l'aide des djinns. Il ne serait donc pas étonnant d'apprendre, un jour, que ce magicien a vendu son âme au diable.

Une des activités les plus fréquemment associées aux djinns est la cartomancie. Avant la venue du prophète Mohammed, les diseurs de bonne aventure et les voyants étaient très répandus. Ils utilisaient leurs associés parmi les

djinns pour obtenir des informations sur l'avenir. Les djinns se rendaient jusqu'au ciel le plus bas et écoutaient les anges converser entre eux au sujet d'événements futurs dont ils avaient entendu parler par Dieu. Les djinns redescendaient alors et en informaient les diseurs de bonne aventure. C'est pour cette raison qu'avant l'époque du Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui), de nombreux diseurs de bonne aventure faisaient des prédictions très précises qui se confirmaient par la suite. Toutefois, au moment où débuta la mission prophétique de Mohammed, les cieux furent très étroitement gardés par les anges et tout djinn tentant d'écouter leurs propos se faisait accueillir par une pluie de météorites (étoiles filantes) :

> **« Et Nous l'avons protégé [le ciel] contre tout diable indésirable. Si l'un d'eux parvient à écouter subrepticement, une flamme brillante le poursuit aussitôt. » (Coran 15:18)**

Par ailleurs, le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit :

« Ils [les djinns] relayaient l'information sur terre jusqu'à ce qu'elle parvienne aux lèvres d'un magicien ou d'un diseur de bonne aventure. Parfois, une météorite les atteignait avant qu'ils n'aient le temps de relayer l'information. S'ils arrivaient à la relayer avant d'être atteints, ils y ajoutaient une centaine de mensonges. » (*sahih al-Boukhari*)

Ce hadith jette donc la lumière sur la façon dont certains voyants font parfois des prédictions qui se confirment par la suite. Il nous fait également comprendre pourquoi ils se trompent aussi souvent. Si nous prenons Nostradamus comme exemple, la majorité de ses prédictions se sont avérées fausses et seules quelques-unes se sont confirmées. Par ailleurs, il est malheureux de constater que le nombre de diseurs de bonne aventure est en augmentation chez les peuples musulmans. Dans des pays comme le Maroc, on constate facilement un taux élevé de communications djinns-voyants. Si vous observez le ciel, au Maroc, un soir sans nuages, vous verrez un nombre impressionnant d'étoiles filantes, ce qui vous donnera une idée du nombre de diables chassés des cieux où ils tentaient de recueillir des informations.

Les diseurs de bonne aventure travaillent également avec leur *qarine*. Le *qarine* est un djinn assigné à chaque être humain. C'est ce djinn qui, par ses chuchotements, nous suggère toutes sortes de mauvais désirs et tente constamment de nous détourner du droit chemin. Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit :

« À chacun d'entre vous a été assigné un djinn, qui l'accompagne en permanence. » Ses compagnons lui demandèrent : « Même toi, ô messager de Dieu? » Le Prophète répondit : « Oui, même moi; mais Dieu m'a aidé contre

lui et il est devenu musulman. Maintenant, il ne m'encourage qu'à faire le bien. » (*sahih Mouslim*)

Comme le *qarine* accompagne une personne durant toute sa vie, il sait tout de cette personne et connaît tous les événements de sa vie, de sa naissance jusqu'à sa mort.

En prenant contact avec le *qarine* d'une personne, un diseur de bonne aventure arrive à faire croire que c'est lui qui possède un véritable don de voyance. Il regarde dans une boule de cristal ou dans la paume de la main d'une personne et cherche à l'impressionner avec des connaissances qu'il n'aurait pu obtenir sans l'aide du *qarine*. Consulter un voyant est un acte si grave que le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit, à ce sujet :

« La prière de celui qui approche un diseur de bonne aventure pour lui demander quoi que ce soit est rejetée durant quarante jours et quarante nuits. » (*sahih Mouslim*)

Et :

« Quiconque va voir un diseur de bonne aventure et croit ce qu'il dit mécroit, de ce fait, à ce qui a été révélé à Mohammed. »

Les djinns ne sont pas actifs qu'auprès des diseurs de bonne aventure. D'autres activités, comme les séances de spiritisme et les tables de ouija, sont manipulées par les djinns. « Es-tu Charlie? Parle-nous, Charlie! », telle est le genre de paroles que prononcent anxieusement les proches d'une personne décédée lors de ces séances, dans l'espoir d'entrer en contact avec elle. Et lorsque le djinn commence à se manifester et à parler comme s'il était « Charlie », les gens n'y voient que du feu.

Les djinns excellent particulièrement à manipuler les gens en provoquant des visions devant leurs yeux. Par ces visions, ils incitent les gens à se détourner de l'adoration de Dieu. Quand une personne voit apparaître une forme devant elle, elle ne sait comment l'expliquer. Ce n'est qu'en ayant une bonne connaissance du monde des djinns et une ferme croyance en Dieu qu'une personne arrive à ne pas se laisser impressionner par un tel phénomène. Les visions de Jésus et de la vierge Marie, nombreuses au fil des siècles, sont un choix populaire chez les djinns. Il semble même que d'égarer les chrétiens soit l'un des trucs les plus faciles, pour les djinns. Non seulement les chrétiens sont-ils dupés par ces visions, mais quand les djinns se mettent en plus à parler, ils s'imaginent entendre des anges, ce qui les renforce dans leur foi. Pourtant, le nombre d'absurdités qu'ils émettent devraient suffire à faire comprendre à quiconque que ces voix sont en fait celles des diables et non des anges! Pour certaines personnes, les visions dans lesquelles ils voient leurs proches ou leurs ancêtres sont chose courante. En prenant la forme de leurs proches, les djinns les persuadent que les âmes des personnes mortes circulent

toujours sur terre, parmi les humains. C'est pourquoi tant de gens croient aux fantômes et aux esprits.

La vague déferlante de visions sataniques frappe aussi le monde musulman. Combien de musulmans prétendent avoir vu le prophète Mohammed, ou encore Dieu Lui-même! Ce faisant, les djinns égarent les musulmans dont la foi est faible. Au cours de ces visions, ils se font souvent dire que les commandements de l'islam ne s'appliquent plus à eux. Les djinns leur disent que la prière, le jeûne, le Hajj, etc, ne sont plus obligatoires pour eux. Il s'agit d'une grande supercherie qui, malheureusement, s'est souvent avérée efficace.

Protection contre les djinns

Parce que les djinns peuvent nous voir alors que nous ne les voyons pas, le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) nous a enseigné les différentes façons de nous protéger contre eux (par exemple, en cherchant refuge auprès de Dieu contre Satan le maudit, en récitant les sourates 113 et 114 du Coran, ou encore en récitant les paroles que Dieu nous a enseignées, dans le Coran : **« Et dis : « Seigneur! Je cherche refuge en Toi contre les tentations des démons. Et je cherche refuge en Toi, Seigneur, contre leur présence auprès de moi. » (Coran 23:97-98)**

Dire « bismillah » (au nom d'Allah) en entrant chez soi, avant de manger ou boire, et avant d'avoir des rapports intimes éloigne également les djinns de sa demeure et les empêche de partager notre nourriture et notre boisson, ou de participer à nos rapports intimes avec nous. De même, mentionner le nom d'Allah avant d'entrer aux toilettes ou de se déshabiller empêche les djinns de voir la nudité d'une personne ou de lui nuire. La fermeté générale dans la foi et dans la religion empêchent aussi les djinns de nuire à une personne.

Réciter le verset al-Koursi en arabe (Coran 2:255) offre une très grande protection contre les djinns, comme nous l'a appris l'expérience qu'a vécue Abou Hourayrah (un des compagnons du Prophète) avec un diable.[1]

Réciter le verset al-Koursi en arabe (Coran 2:255) offre une très grande protection contre les djinns, comme nous l'a appris l'expérience qu'a vécue Abou Hourayrah (un des compagnons du Prophète) avec un diable.

À ce sujet, le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit : **« Ne faites pas des tombeaux de vos maisons; récitez-y al-Baqarah [i.e. la deuxième sourate du Coran], car Satan fuit toute maison où elle est récitée. » (*sahih Mouslim*)**

Ces versets, en arabe, de même que ces hadiths, constituent quelques exemples de la façon dont un musulman peut se protéger contre les djinns. L'islam nous enseigne la façon de traiter avec toute la création de Dieu – et pas seulement les

djinns. Un véritable musulman ne craint ni Satan ni les djinns, car l'islam nous les a démystifiés et nous a appris à nous protéger contre eux.

Le monde des djinns est à la fois sinistre et intriguant. En le connaissant mieux, nous pouvons arriver à expliquer de nombreux phénomènes considérés comme des mystères. C'est de cette façon que nous pouvons éviter de sombrer dans des extrêmes, comme ceux qui, n'arrivant pas à expliquer ces phénomènes, vont jusqu'à adorer toutes sortes d'objets et créatures autres que Dieu. C'est en nous accrochant fermement au monothéisme que nous pouvons nous défendre contre ces alliés invisibles de Satan :

> **« Ils vous ont certes à l'œil, lui (Satan) et sa tribu, alors que vous ne pouvez les voir. » (Coran 7:27)**

Footnotes:

[1] Abou Hourayrah, un des compagnons du Prophète, raconte : « Le Messager de Dieu me confia la garde de la Zakat (charité obligatoire sous forme de nourriture) du Ramadan. (Pendant la nuit), quelqu'un vint et commença à prendre une poignée de nourriture (de la zakat). Je le saisis et je lui dis : « Je vais t'emmener devant le Messager de Dieu ». «Laisse-moi ! Je suis pauvre ! J'ai une famille (à nourrir) et je suis dans le besoin » me répondit-il. Je le laissai alors partir.

Le lendemain matin, le Messager de Dieu me demanda : « Ô Abou Hourayrah ! Qu'a fait ton prisonnier hier soir ? » Je lui répondis : « Il s'est plaint d'une grande pauvreté et d'une famille à nourrir. J'ai eu alors pitié de lui et je l'ai laissé partir ».

Il me dit alors : « Très certainement, il t'a menti. Et il reviendra!» J'ai fus alors certain qu'il reviendrait. Je décidai donc de l'attendre…

En effet, (la nuit suivante), il revint. Et comme il s'apprêtait à prendre une poignée de nourriture (de la zakat), je le saisis et lui dis : « Je vais te traduire devant le Messager de Dieu ». «Laisse-moi ! Je suis pauvre ! J'ai une famille (à nourrir) et je suis dans le besoin » me répondit-il. Alors je le laissai à nouveau partir.

Le lendemain matin, le Messager de Dieu me demanda : « Ô Abou Hourayrah ! Qu'a fait ton prisonnier hier soir ? » Je lui répondis : « Il s'est plaint d'une grande pauvreté et d'une famille à nourrir. J'ai eu alors pitié de lui et je l'ai laissé partir ».

Il me dit alors : « Très certainement, il t'a menti. Et il reviendra ! » J'ai fus alors certain qu'il reviendrait. Je décidai donc de l'attendre…

En effet, (la troisième nuit), il revint. Et comme il s'apprêtait à prendre une poignée de nourriture (de la zakat), je le saisis et lui dis : « Je vais te traduire devant le Messager de Dieu car cette fois-ci, c'est la dernière de trois fois. Tu as promis de ne pas revenir, mais tu es quand même revenu. »

Il me dit alors : « Laisse-moi partir et je t'enseignerai quelques paroles qui te seront utiles auprès de Dieu ». – « Quelles sont-elles ? » lui demandai-je.

Il me répondit : « Lorsque tu te mets au lit, récite le verset du Trône (al-Kursi) du début à la fin. Dieu te désignera alors un protecteur et aucun diable ne pourra t'approcher jusqu'au matin. » Je le laissai alors partir…

Le lendemain matin, le Messager de Dieu me demanda : « Ô Abou Hourayrah ! Qu'a fait ton prisonnier hier soir ? » Je lui répondis : « Ô Messager d'Allah! Il a prétendu m'enseigner quelques paroles qui me seraient utiles auprès de Dieu ! Je l'ai alors laissé partir ».

« Quelles sont ces paroles ? » me demanda-t-il. Je répondis : « Il m'a dit : « Lorsque tu te mets au lit, récite le verset du Trône du début à la fin… » Et il ajouta : « Dieu te désignera alors un protecteur et aucun diable ne pourra t'approcher jusqu'au matin ! »

Le Prophète me dit : « Certes, il t'a dit la vérité bien qu'il soit un grand menteur ! Ô Abou Hourayrah : sais-tu à qui tu as parlé durant trois nuits ? » « Non ! » répondis-je.

« Et bien, reprit-il, il s'agissait d'un diable ! » (rapporté dans sahih al-Boukhari)